

Mardi 28 janvier 2025

● Communiqué de presse

Direction Générale de France Travail

Les lauréats du premier concours culinaire à destination des personnes en situation de handicap, Cap'Handicook, récompensés pour l'édition 2024

La grande finale du concours culinaire Cap'Handicook s'est tenue le lundi 27 janvier à Paris. 8 prix ont été remis aux candidats lors de cet événement organisé sous le parrainage de la Ministre déléguée en charge de l'Autonomie et du Handicap, Madame Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, et du chef étoilé, Michel BRAS.



Ouvert aux personnes en situation de handicap (ESAT, entreprises adaptées et personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi accompagnées ou ayant bénéficié d'un accompagnement par France Travail / Cap emploi) ayant déjà une expérience en restauration traditionnelle, ce concours organisé pour sa 2ème édition en 2024 sur six étapes régionales a permis à une quarantaine de candidats, réunis en équipes, de s'affronter hier pour la grande finale.

Durant 2h30, les équipes de candidats, en binôme avec un Maître Restaurateur, ont dû réaliser un menu à partir d'un buffet mystère dans les cuisines de la Rungis Académie. Ils ont également montré leurs talents dans le dressage et le service, sur le thème « repas en fête ». Une nouvelle épreuve « cocktail » a également ponctué cette grande finale.

Les réalisations ont été évaluées par un jury d'experts « cuisine » et « salle » membres de l'Académie Nationale de Cuisine et de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs,

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

France Travail : Sonia Plégat - 07 75 25 63 06 - sonia.plegat@francetravail.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Ghislaine Cristofolletti - 06 21 65 41 96 - agefiph@wellcom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr

partenaires officiels du concours et également par un jury de dégustation composé de professionnels et de partenaires.

Entourés et évalués par une vingtaine de professionnels et institutionnels, ces personnes en situation de handicap ont eu l'occasion de démontrer que seuls les compétences et le professionnalisme comptaient en cuisine.

8 prix ont été décernés lors de cette soirée qui s'est déroulée au Ministère de la santé :

- **Remise du « 1er prix » vainqueur de la finale** par Madame MONTCHAMP, Directrice Générale de l'OCIRP et Monsieur BENALET, Président de Cheops, à l'équipe finaliste de **Rennes**, constituée de candidats du restaurant L'Albizia de l'entreprise adaptée SAPRENA, d'Aurélien et Bernard candidats Cap emploi / France Travail et de Michael GRESSIER, Professeur de cuisine ;
- **Remise du « Prix coup de cœur du Jury »** par Monsieur Patrick PLISSON, Président du jury du concours Cap'Handicook, à l'équipe finaliste de **La Réunion**, constituée de candidats de l'ESAT Père Favron, d'Alexandre et Larissa candidats Cap emploi / France Travail et de Mathias RASSAMY, Chef restaurateur ;
- **Remise du « Prix du meilleur cocktail »**, nouveau prix pour cette édition 2024 remis par Madame Patricia KORCHEF - LAMBERT, Présidente du Comité d'orientation stratégique de la Rungis Académie, à l'équipe finaliste de **PARIS** ; constituée de candidats de l'ESAT Berthier et encadrée par le Maître restaurateur Eric FONTANINI ;
- **Remise du « Prix du meilleur dressage - service »** par Monsieur Pascal RAFFRAY, représentant de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR) à l'équipe finaliste de **Châlons-en-Champagne**, constituée de candidats de l'ESAT AFEIPH (08), d'Erwan et Robert candidats Cap emploi / France Travail, et de Hervé BADIER, Maître restaurateur ;
- **Remise du « Prix de la meilleure entrée »** par Madame CRINIER, Directrice France Travail Ile de France, à l'équipe finaliste de **PARIS**, constituée de candidats de l'ESAT Berthier, de demandeurs d'emploi accompagnés par Cap emploi / France Travail, et de Eric FONTANINI, Maître restaurateur ;
- **Remise du « Prix du meilleur plat »** par Monsieur Christian PLOTON, Président de l'Agefiph, et par Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Présidente du Fiphfp,

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

France Travail : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.pegat@francetravail.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Ghislaine Cristofolletti - 06 21 65 41 96 - agefiph@wellcom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr

à l'équipe finaliste de **Châlons-en-Champagne**, d'Erwan et Robert candidats Cap emploi / France Travail, et de Hervé BADIER, Maître restaurateur ;

- **Remise du « Prix du meilleur dessert »** par Monsieur Kim LAM, Président de l'Académie Nationale de Cuisine, à l'équipe finaliste de **Toulouse**, constituée de candidats de l'Esat L'Envol, de Hubert candidat Cap emploi / France Travail, et de Philippe SAINT ROMAS, Maître restaurateur ;
- **Remise du « Prix Entraide et solidarité »** par Monsieur BEHAR, Président de la section de Paris 17ème de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et Monsieur DE LA ROCHEFOUCAULD, Vice-Président de la section de Paris 17ème de la Société des Membres de la Légion d'Honneur à l'équipe finaliste de **Chambéry**, composée de candidats de l'ESAT Le Habert, de Ludovic candidat Cap emploi / France Travail, et de Xavier CASTILLAN, Maître restaurateur

Une nouvelle édition est prévue en 2025 pour continuer à mettre en valeur les compétences et l'engouement des personnes en situation de handicap pour les métiers de la restauration. Les partenaires de Cap'Handicook renouvelleront l'opération, avec l'appui des entreprises engagées, pour ce secteur qui recrute.

De nouvelles étapes régionales verront le jour pour cette année. Les candidatures seront également ouvertes à des candidats issus de la restauration collective.

Pour Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail : *« Ce concours est une opportunité formidable pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap accompagnés par France Travail et les Cap emploi : l'occasion de démontrer que rien n'est impossible pour réussir à exercer le métier de ses rêves. Bien accompagnés et bien encadrés, ces demandeurs d'emploi représentent, tout autant que les autres, des talents de qualité à recruter pour renforcer les équipes des restaurateurs et hôteliers ».*

Comme le rappelle Jean-Pierre BENAZET, Président de Cheops Cap emploi : *« La grande finale de Cap Handicook 2024, tenue le 27 janvier 2025, a été un véritable succès, célébrant le talent et la créativité de candidats cuisine et salle en situation de handicap. Bravo aux finalistes pour leur engagement exemplaire ! Nous sommes ravis d'annoncer que l'édition 2025 est déjà en préparation. Ensemble, continuons de valoriser l'excellence et l'inclusion dans le monde culinaire. »*

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

France Travail : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@francetravail.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Ghislaine Cristofolletti - 06 21 65 41 96- agefiph@wellcom.fr

FIPHPF : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr

Pour Christian PLOTON, Président de l'Agefiph, « À partir de la simple notion d'« alimentaire », nous façonnons une expérience profondément culturelle et artistique. Les « arts de la table » deviennent alors le pont entre la gastronomie et les différentes formes d'expression artistique. C'est avec passion et enthousiasme que nous célébrons ces véritables artistes que sont les candidats de ce concours. Dans un secteur sous tension tel que la restauration, nous lançons un appel à l'engagement de toutes les parties prenantes. Face à ces talents prometteurs, il est temps de transformer l'essai et de valoriser pleinement leurs compétences. »

Pour Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Présidente du Comité national du FIPHFP : « C'est un formidable évènement avec tous les acteurs de l'emploi qui se développe d'année en année pour les personnes en situation de handicap. L'occasion, pour la Fonction publique et plus particulièrement les fonctions publiques territoriale et hospitalière, de mettre en évidence des opportunités d'emploi dans le domaine de la restauration »

Les Partenaires du concours

Le ministère du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, la Région Ile de France - Oriane, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs, l'Académie Nationale de Cuisine, la Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'Agefiph, le FIPHFP, l'Ocirp, Handiwork, Unirh, Cheops Cap emploi et France Travail.

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos de Cheops Cap emploi

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

France Travail : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@francetravail.fr

Cap emploi : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

Agefiph : Ghislaine Cristofolletti - 06 21 65 41 96- agefiph@wellcom.fr

FIPHFP : Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 - fauverny@image7.fr

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en oeuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

A propos du FIPHFP

Créé en 2006 à la suite de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Fonds pour l'insertion des personnes en situations de handicap oeuvre pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHFP).

C'est un acteur essentiel qui apporte des réponses concrètes et efficaces dans le champ de l'insertion, du maintien en emploi des personnes en situation de handicaps.

Il finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi de la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023.

Doté d'un budget annuel de 200 millions d'euros, il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs politiques d'inclusion professionnelles. Ainsi en 2022, plus de 34 000 recrutements ont été réalisés et plus de 8 000 personnes ont été maintenues en emploi grâce au fonds.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.